

LOIRE ATLANTIQUE **les** nouvelles

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 349 - 3 JANVIER 1985 - Prix 1 F 50

**LES ÉTRENNES
DE LA PRESSE COMMUNISTE**

Né les oubliez pas ! Votre presse en a besoin pour poursuivre sa tâche d'information, pour poursuivre son combat, son soutien au service des luttes des salariés... et à celles des peuples en lutte pour leur émancipation, contre la faim, la misère, l'analphabétisme... pour la paix, le progrès social, technique et scientifique, la démocratie et le socialisme.

La souscription se poursuit pendant les premiers jours de janvier, versez votre contribution au CCP Gilles BONTEMPS 4400 47 W Nantes.

Faire autrement que casser l'emploi

Conférence de presse de la Fédération du P.C.F.

La Fédération du P.C.F. devait, à la veille des fêtes de fin d'année, donner une conférence de presse à propos de la situation économique.

Gilles Bontemps qui présentait la conférence, notait une nouvelle progression préoccupante du chômage, conséquence directe d'une offensive sans précédent contre le tissu économique de la région. Pour redéployer, courir aux placements financiers, les multinationales, les banques et entreprises nationalisées n'hésitent pas à casser des entreprises.

Tous les membres du Secrétariat fédéral assistaient à cette conférence qui constatait une situation qui se dégrade, mais aussi la volonté du patronat de remettre en cause les acquis de décennies de luttes ouvrières. Les responsables fédéraux dénonçaient la prétendue « modernité » qui conduirait à céder aux prétentions patronales.

Ainsi ils montraient que le budget qui venait d'être voté à l'Assemblée était bien un budget de crise. Un budget caractérisé par une baisse des prélèvements obligatoires, donc un cadeau pour les hauts revenus et de nouvelles ponctions sur le pouvoir d'achat des salariés.

La jeunesse est très touchée, remarquait Gilles Bontemps qui poursuivait en jugeant l'indécence de ceux qui s'apitoient côté face sur la nouvelle pauvreté et s'attaquent à l'emploi, au niveau de vie côté pile. On nous dit, il y a trop de lait et l'on subventionne l'abattage des vaches... on réduit des petits producteurs à la misère... au moment où, dans les cités populaires, dans le monde des enfants manquent de l'essentiel. Aider au développement de ces pays, lutter contre la faim

est une nécessité humaine, économique... c'est nous donner des moyens de résoudre des problèmes comme l'emploi dans la Navale par exemple, car pour développer nos échanges, il faut des navires.

La Fédération du P.C.F. devait rappeler à cette occasion sa revendication de donner aux jeunes une véritable formation débouchant sur un emploi et dénoncer les fausses solutions comme les TUC qui bloquent d'ailleurs l'emploi. Il y a d'autres choses à faire pour la jeunesse, lui donner le droit et les moyens à de véritables formations et emploi en 85, année internationale de la jeunesse.

Les responsables communistes rappelaient leurs propositions pour la navale, l'aéronautique, la chimie, la BTP... l'énergie. Oui, du travail il y en a, mais il faut avoir la volonté politique de s'attaquer à la loi du profit. Il faut rapatrier à la SNIA le travail confié à l'étranger, ne pas imposer 12 jours de chômage ici alors qu'à Toulouse il y a une pratique d'heures supplémentaires pour faire face à une surcharge !

Des éléments de l'ATR 42 peuvent être fabriqués à Saint-Nazaire et cela nécessiterait de former des hommes. 400 emplois pourraient être ainsi créés. Ce n'est là que l'exemple de la SNIA. Gilles Bontemps montrait également comment le plan de restructuration de la navale portait des coups à la crédibilité des chantiers alors que tous les atouts humains, matériels existent pour répondre à la demande... Technip, la SEB, Le Carnet ou la navale, Creusot-Loire ou Frigé-Crème... autant d'entreprises où les communistes démontrent qu'il est indispensable de lutter contre

la crise, pour promouvoir des solutions qui la combattent, plutôt que de s'y adapter, car c'est l'emploi, l'avenir qui en sont l'enjeu.

Il n'y a aucune fatalité, les communistes appellent à la lutte comme l'illustrent leurs initiatives à St-Nazaire et à Nantes, ils dénoncent la démagogie des responsables socialistes qui, lors de leurs assises récentes, dénoncent d'un côté une politique mise en œuvre, alors qu'ils ont tout en main, du Président de la République à une majorité absolue à l'Assemblée en passant par l'ensemble des ministères... pour imposer une autre orientation, mais ce n'est pas celle prise par le budget 85... alors ne trompons personne.

Pour notre part, nous appelons les gens à se rassembler pour ne pas accepter le chômage, la casse d'entreprises viables, d'industries entières qui font vivre notre région.



Oui, les communistes vont au charbon... pour l'emploi, pour l'intérêt national !

Oui, « seul à être allé au charbon », les communistes pendant des années pour que notre région soit dotée des moyens de production énergétique indispensables à la couverture des besoins et à son avenir.

« Ouest-France » avait bien raison d'écrire que Maurice Rocher « buvait du petit lait » lors de la dernière réunion de l'assemblée communale de l'année à Saint-Nazaire. Le débat demandé par les communistes devant le Conseil municipal de St-Nazaire à propos de la construction d'une centrale électro-nucléaire sur le site du Carnet, s'ouvrait. « Mieux vaut tard que jamais », commentait le conseiller communiste.

Maurice Rocher remettait à leur place ceux qui, à droite, semblaient pavoiser, il soulignait leurs responsabilités immenses dans les retards accumulés.

« Faut-il rappeler le refus de la centrale du Pellerin par un maire de droite, la famille politique de M. Garnier ».

Maurice Rocher ajoutait « qu'à Plogoff comme au Carnet, les difficultés rencontrées résultaient du maintien du secret en ce qui concernait le nucléaire par des gouvernements de droite refusant toute information, laissant à EDF seule la responsabilité d'expliquer le choix d'une centrale nucléaire ».

Rappelant qu'un ministre bien connu dans ce département avait délaissé le grand Ouest volontairement, qu'avec M. Chauty, Olivier Guichard était même intervenu pour que ne soient pas construites les tranches 4 et 5 de Cordemais.

A propos de la lettre proposée par le groupe socialiste, demandant à Laurent Fabius d'inscrire au cinquième rang le site du Carnet dans le programme des sites à pourvoir, André Hauyé ironisait : « Nous

retrouvons dans votre argumentation des termes des motions de notre groupe communiste que vous avez jusqu'ici toujours refusés... »

Il ne faudrait pas que cela soit un vœu pieux, interrogeait M. Rocher. Qui croire ? M. Maly, secrétaire l'Etat à l'Energie, estimait lui, ces derniers jours au terminal de Donges, qu'une déclaration d'utilité publique n'avait que peu d'importance.

Le député Evin, dit-on, l'avait lui-même invité, approuvant le programme de réduction nucléaire proposé par le gouvernement et le Parti socialiste.

Alain Chenard devait, lui aussi le lendemain devant le Conseil municipal de Nantes, appuyé par d'autres conseillers socialistes, s'opposer à la constitution d'un syndicat mixte à

propos de la construction du Carnet.

Oui, qui croire ? Maurice Rocher désapprouvait l'attitude du Secrétaire d'Etat et dénonçait la remise en cause de la filière des surrégénérateurs par le gouvernement. Voilà encore une évidente démonstration que les modernes ne sont certes pas ceux qui, au nom de la modernisation, cassent notre industrie, se refusent à envisager d'autres plans que ceux de la croissance 0, donc acceptent plus de chômage encore à terme ! (Suite page 3)

CREUSOT LOIRE
Une déclaration de
René LE GUEN
Membre du Bureau
Politique du P.C.F.
(Voir page 4)

LE 25^e CONGRÈS

avec

l'Humanité

pour un débat fructueux complet démocratique

SECTIONS, CELLULES

Durant la préparation du 25^e congrès gagnez des milliers de communistes à la lecture de « l'Humanité »

ABONNEMENT 3 MOIS 50 F

DU 2 AU 30 JANVIER

GRANDE VENTE DE
BLANC
COUVERTURES
ET COUETTES

arrouet

1, ALLEE DUGUAY-THOUIN
NANTES - Tél. 47.40.16

...TOUT LE VETEMENT DE TRAVAIL
TOUTE LA LITERIE...

De la qualité, des prix

Les KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79

COTTON CLUB
(dolby-stéréo)

L'ANNEE DES MEDUSES

PAROLES ET MUSIQUE

LA 7^e CIBLE

LA VENGEANCE DU SERPENT A-PLUMES

HORAIRES

LES KORRIGANS

Salle 1 : J., 14 h 15 : J'AI RENCONTRE LE PERE NOEL ; 19 h 50 - 22 h 15 : SHEENA, REINE DE LA JUNGLE ; v. l. m., 14 h 15 - 20 h - 22 h 25 ; s. d., 14 h - 16 h 25 - 20 h - 22 h 25 ; **COTTON CLUB.**

Salle 2 : J. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 25 - 22 h 30 ; s. d., 13 h 50 - 16 h 05 - 18 h 20 - 20 h 15 - 22 h 30.

Salle 3 : J. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 15 ; s. d., 13 h 45 - 16 h - 18 h 15 - 20 h 10 - 22 h 25.

Salle 4 : J. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 05 - 22 h 20 ; s. d., 13 h 50 - 16 h 05 - 18 h 20 - 20 h 15 - 22 h 30.

Salle 5 : J. v. l. m., 14 h 15 - 19 h 55 - 22 h 10 ; s. d., 13 h 45 - 16 h - 18 h 15 - 20 h 10 - 22 h 25.

« LES POTINS DE LA COMMÈRE »

La Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français, a tenu comme elle le fait régulièrement, une conférence de presse, le 19 décembre 1984 à Nantes.

Comme à son habitude, Michel Bodiguel est arrivé en retard, avec comme dernière lecture un article anti-communiste « Du Point » sur la préparation du 25^e Congrès.

Ainsi il s'inquiète de ne pas voir Claude, alors qu'habituellement, notre camarade Claude Poperen ne participe pas aux conférences de presse de la Fédération.

Mais peu importe, Bodiguel a son scoop ! « Claude Poperen n'était pas là ». Ce qui lui permet de ne pratiquement rien connaître du contenu de la conférence de presse de

UGC APOLLO
7 SALLES • 7 FILMS
REPONDEUR : 20.15.31

ROBIN DES BOIS
PLUS 3 FILMS

GREMLINS

PAROLES ET MUSIQUE

ATTENTION LES DEGATS

LE DOCTEUR JIVAGO

LA 7^e CIBLE

LES RIPOUX

PHILIP DUBUQUOY

directeur de l'UGC APOLLO-Nantes et ses collaborateurs, présentent leurs vœux les meilleurs aux lecteurs des « Nouvelles de Loire-Atlantique » à l'occasion de la nouvelle année.

Les films de la semaine

● **COTTON CLUB.** — Film de Francis Ford Coppola. Harlem aux années 20, avec une pléiade de vedettes.

● **PAROLES ET MUSIQUE.** — Film réalisé par Elie Chouraqui. Avec : Catherine Deneuve, Christophe Lambert, Richard Anconina, Jacques Perrin.

● **LA SEPTIEME CIBLE.** — Film de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Léa Massari, Jean Poiret, Elisabeth Bourguine, Béatrice Agenin, Jean-Pierre Bacri, Roger Planchon.

● **SHEENA, REINE DE LA JUNGLE.** Film de John Guillermin, avec Tanya Roberts, Ted Wass, Donovan Scott.

● **REVEILLON CHEZ BOB.** — Film de Denys Granier-Deferre, avec Jean Rochefort, Guy Bedos, Agnès Soral, Michel Galabru, Mireille Darc, Bernard Fresson, Thierry Magnier.

● **SAUVAGE ET BEAU.** — Film de Frédéric Rossif.

● **ATTENTION LES DEGATS.** — Film réalisé par E.B. Clucher. Avec : Bud Spencer et Terence Hill.

● **UN ETE D'ENFER.** — Film réalisé par Mickaël Schock. Avec : Thierry Lhermitte, Véronique Jannot, Daniel Duval, Corynne Charbit.

● **S.O.S. FANTOMES.** — Film de Ivan Reitman, avec Bill Murray, Dan

Aykroyd, Sigourney Weaver, Harold Ramis, Rick Moranis.

● **GREMLINS.** — Film de Joe Dante, avec Zach Galligan, Phoebe Cates, Hoyt Axton, Polly Holliday.

● **ROBIN DES BOIS.** — Film de Wolfgang Reitherman (Walt Disney).

● **J'AI RENCONTRE LE PERE NOEL.** Film de Christian Gion, avec Karen Chéryl, Armand Meffre, Eric Chapuis, la petite Alexia, Hélène Ruby, Jean-Louis Foulquier.

● **GREYSTOKE, LA LEGENDE DE TARZAN.** — Film de Hugh Hudson, avec Christophe Lambert, Sir Ralph Richardson, Ian Holm, James Fox, Audi McDowell, Nigel Davenport, Cheryl Campbell, Paul Geoffrey, Nicholas Farrell, Richard Griffiths.

● **L'ANNEE DES MEDUSES.** — Film de Christopher Frank. Avec Valérie Kaprisky, Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Jacques Perrin.

● **LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES.** — Film de Gérard Oury, avec Coluche, Maruschka Detmers, Luis Rego, Farid Chopel, Philippe Khorsand, Ged Marlon, Dominique Frot et la participation de Josiane Balasko.

● **MARCHE A L'OMBRE.** — Film de Michel Blanc, avec Gérard Lanvin, Michel Blanc, Sophie Duez.

● **AMADEUS.** — Un film de Milos Forman.

GARDILOIRE

L'Inspection du Travail vient de refuser les six demandes de licenciement de travailleurs de Gardi-loire à Montoir.
L'action des travailleurs y est pour beaucoup.

ASSEMBLEE DES VETERANS

Les vétérans du Parti se réuniront le **MERCREDI 30 JANVIER** à la Fédération.
Tous les camarades ayant 40 années d'appartenance sans interruption au Parti sont invités à s'inscrire.
Les années de membre de la Jeunesse Communiste comptent.
La carte de l'amicale des Vétérans sera remise lors de ce traditionnel banquet.
FAITES-VOUS INSCRIRE AUPRES DE LA FEDERATION.

A l'affiche à Nantes

APOLLO

- 1 - 13 h 30 - 15 h 55 - 19 h 15 - 21 h 30 (film 45 mn plus tard) : **ROBIN DES BOIS (+ 3 films).**
- 2 - 13 h 40 - 16 h 05 - 19 h 30 - 21 h 45 (film 25 mn plus tard) + s. 24 h : **GREMLINS.**
- 3 - 13 h 50 - 16 h 10 - 19 h 40 - 22 h (film 25 mn plus tard) + s. 0 h 20 : **PAROLES ET MUSIQUE.**
- 4 - 13 h 40 - 15 h 50 - 19 h 45 - 21 h 55 (film 25 mn plus tard) + s. 0 h 05 : **ATTENTION LES DEGATS.**
- 5 - 14 h - 20 h 15 (film 20 mn plus tard) : **DOCTEUR JIVAGO.**
- 6 - 13 h 30 - 15 h 50 - 19 h 40 - 22 h (film 25 mn plus tard) + s. 0 h 20 : **LA 7^e CIBLE.**
- 7 - 13 h 30 - 15 h 50 - 19 h 30 - 21 h 50 (film 25 mn plus tard) + s. 0 h 10 : **LES RIPOUX.**

COLISEE (14 h - 16 h - 20 h - 22 h)
1 - **REVEILLON CHEZ BOB.**
2 - **LE BEBE SCHTROUMPF.**
3 - **GREMLINS.**

GAUMONT

- 1 - 13 h 50 - 16 h 30 - 19 h 30 - 22 h 10 : **COTTON CLUB.**
- 2 - 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **PAROLES ET MUSIQUE.**
- 3 - 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **LA 7^e CIBLE.**
- 4 - 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : **MARCHE A L'OMBRE.**
- 5 - 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : **ROBIN DES BOIS.**
- 6 - 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES.**

KATORZA (14 h - 16 h - 20 h - 22 h).
1 - **UN ETE D'ENFER.**
2 - **SOS FANTOMES.**
3 - **J'AI RENCONTRE LE PERE NOEL** (matinée) + **MOSCOU A NEW-YORK (V.O.).**
4 - **ATTENTION LES DEGATS.**
5 - **SAUVAGE ET BEAU.**
6 - **SHEENA, REINE DE LA JUNGLE.**

CINEMATOGRAPHE

— Tous les jours, 16 h 30 - 19 h 30 - 21 h : **LE BEBE SCHTROUMPF.**

OLYMPIA (14 h - 16 h - 20 h - 22 h) :
— **AMADEUS (V.F. - dolby-stéréo).**

ARIEL

- 1 - Semaine : 14 h - 16 h 15 - 19 h 55 - 22 h 10 ; dim. 13 h 30 - 15 h 45 - 17 h 55 - 20 h 05 - 22 h 15 : **GHOSTBUSTERS SOS FANTOMES.**
- 2 - Tous les jours, 14 h - 16 h 30 - 19 h 40 - 22 h 05 : **COTTON CLUB.**

Directeur de la publication : **Maurice ROCHER**
41, rue des Olivettes - NANTES
Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec - RENNES
C.P.P.P. n° 52 987

à NANTES

ARIEL

(V.O. DOLBY-STEREO)

GAUMONT

(V.F. DOLBY-STEREO)

COTTON CLUB

Conseil Municipal extraordinaire de Trignac

Une autre voix (e) que celle de la résignation !

Oui, les communistes vont au charbon

(Suite de la première page)

Maurice Rocher devait donner dans son intervention « quelques éléments et quelques chiffres et pour que vous puissiez vous faire une opinion, il faut distinguer ce qui est de la puissance appelée, de la provision disponible et du taux de couverture.

On appelle puissance appelée ce qui est demandé par la consommation. En 85, la provision disponible avec les deux tranches de Cordemais est de 2500 mgw et la puissance appelée de 5200 mgw, donc un taux de couverture de 50 %.

En effet, entre la puissance réelle et la puissance appelée on peut constater que 20 % sont en moins du fait des travaux de réparation, de modernisation engagés sur chaque unité.

En 90, avec le plan prévu d'une centrale en Basse-Loire et en Bretagne, la puissance sera de 6500 mgw.

Mais la puissance appelée à cette période, à moins de s'inscrire dans la croissance 0, sera de 7100 mgw.

Le taux de couverture aurait été ainsi de 92 %.

Plogoff a été mis à la glacière et Le Carnet, par la responsabilité de la droite et du Parti socialiste, est en première réserve et pour nos amis de l'UDB, la Bretagne seule dans la situation actuelle a une puissance de 95 mgw pour une puissance appelée de 1995 mgw, soit un taux de couverture de 6,90 %, et avec la centrale de Dérinon, la puissance appelée sera de 2200 mgw, donc un taux de couverture de 18 %.

Ainsi donc, dans une région de France particulièrement sous-développée, avec une demande à progresser dans la dernière période, de 12 %, nous restons totalement dépendants.

Cette situation est en opposition complète avec les engagements pris, qui devaient rendre chaque région dans le cadre de la décentralisation, indépendante.

Pour nous l'énergie est une marchandise comme les autres, qui peut s'exporter et au moment où le pouvoir nous parle de d'exportation et de conquêtes de marchés extérieurs, il n'y a pas de raisons de ne pas utiliser cette filière qui sera ainsi favorable à notre balance du Commerce Extérieur. »

Avec plus de 30 % de la population active au chômage, à Trignac, les problèmes de l'emploi atteignent une telle gravité qu'il faut remonter 50 années en arrière pour retrouver une telle situation qui tend à s'aggraver chaque mois.

Pour mettre un coup d'arrêt, inverser ce processus qui n'est pas inéluctable, le maire de Trignac, notre camarade Jean-Louis Le Corre, avait pris l'initiative d'un Conseil municipal extraordinaire auquel la population laborieuse de la commune était invitée, ainsi que les divers acteurs de la vie socio-économique.

Trignac, expliquait J.-L. Le Corre, compte aujourd'hui 7 195 habitants. Une population essentiellement ouvrière. La récession économique se ressent ici plus qu'ailleurs avec ses stigmates générateurs de misère et de drames : chômage total ou partiel, perte de pouvoir d'achat, etc...

**506 CHOMEURS EN JANVIER 84,
627 EN JUILLET,
770 EN NOVEMBRE,
IL FAUT ARRÊTER
L'HEMORRAGIE !**

A Trignac, 250 jeunes de moins de 21 ans sont chômeurs, auxquels il faut ajouter 141 jeunes de 21 à 25 ans.

Quel drame pour ces adolescents d'entrer ainsi « dans le monde du travail » par la porte de l'ANPE.

Draine aussi pour ces familles qui sont dans l'impossibilité de payer les loyers, les emprunts pour les maisons. Coupures de gaz, d'eau, d'électricité se multiplient malgré l'intervention des élus et les frais d'huissier, de contentieux sont souvent la goutte qui noie la famille au risque de la faire éclater. Comment pourrait-il en être autrement puisqu'avec la nouvelle réglementation de l'assurance chômage cautionnée par les syndicats réformistes, 235 Trignacais ne perçoivent que l'allocation de fin de droits (41,40 F par jour).

Sortant de ce terrible constat, J.-L. Le Corre devait procéder à une analyse approfondie des causes. Il s'indignait notamment « qu'au nom de la modernisation, c'est un véritable jeu de massacre des usines et de l'emploi qui est mis en œuvre ». Il soulignait la responsabilité du patronat toujours plus avide de profits immédiats et de la droite dans cette situation. Mais il montrait aussi que « les orientations du gouvernement conduisent à l'aggravation de la crise, à l'accroissement des difficultés pour les travailleurs et leurs familles ».

Face à cette situation qui appelle une toute autre attitude à l'égard des prétentions du patronat, les élus de Trignac œuvrent avec leurs moyens.

Ainsi, précisait-il, depuis 74, avec la zone commerciale, 300 emplois ont pu être créés. D'autres implantations sont sollicitées ou prévues notamment

Vendredi 21 décembre, ils furent plus de 200 à répondre à cet appel pour assister à ce Conseil extraordinaire et à participer à la discussion. Une salle comble malgré la proximité des fêtes, ce qui illustre, comme le soulignait J.-L. Le Corre, « que les Trignacais sont prêts à s'engager à fond dans la lutte pour l'emploi. Il ne s'agit pas pour nous de faire du misérabilisme, mais de tenter, lors d'un débat démocratique, de dynamiser les forces sociales de la commune, d'apporter un soutien actif aux luttes qui s'engagent contre le fatalisme de la crise, contre la misère et la casse de nos appareils de production ».

la réalisation d'un hôtel de 53 chambres dont les travaux commenceront début 85.

Mais plusieurs projets se heurtent à des blocages inadmissibles. Ainsi, la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial s'oppose à la réalisation d'un magasin Conforama

(40 emplois) et à l'extension de Auchan (30 emplois).

Pour les élus trignacais, il ne s'agit donc pas de baisser les bras.

Par-delà, insistait J.-L. Le Corre, il s'agit d'inscrire dans les faits d'autres perspectives d'avenir. « Cela passe par le maintien, le développement de l'appareil de production existant » et il analysait longuement six grands secteurs d'activité :

- Construction et réparation navale.
 - Aéronautique.
 - Chimie.
 - Tertiaire.
 - Bâtiment et travaux publics.
 - Agro-alimentaire
- Partout, des menaces de licenciements, des réductions d'effectifs, du chômage partiel.

**Pourtant, montrait-il,
« A PARTIR DES STRUCTURES
EXISTANTES, IL EST POSSIBLE
DE MAINTENIR
ET DE DEVELOPPER L'EMPLOI »**

Et le maire de Trignac formulait des propositions précises (reprises d'ailleurs dans la délibération soumise au Conseil).

Puis il concluait : « Si l'on écoutait les chœurs du fatalisme, les élus devraient se borner à gérer la misère. Eh bien, je ne conçois pas ainsi mon rôle de maire. Mon ambition n'est pas de distribuer en 85 plus de bons ou de surplus alimentaires qu'en 84.

**Aider les plus défavorisés,
oui, bien sûr. Mais surtout nous
devons agir avec toutes celles
et tous ceux qui y ont intérêt
pour imposer de véritables
solutions. »**

Après cette très riche introduction, un débat intéressant s'engagea entre les élus, puis avec la participation des personnes présentes.

Après 3 heures 1/2 d'une discussion parfois vive (plusieurs intervenants soulignant sans ambiguïté les responsabilités du patronat, de la droite et du gouvernement socialiste), le Conseil municipal votait, à l'unanimité, la délibération proposée par le maire

SFCMM : la section de St-Herblain du P.C.F. communique...

Le mercredi 19 décembre 1984, la section de St-Herblain du P.C.F. a rencontré une délégation C.G.T. des travailleurs de la S.F.C.M.M. qui lui a exposé la situation de l'emploi dans l'entreprise.

83 travailleurs sont menacés de licenciement sur 205 salariés. Pour St-Herblain, ce sont 53 salariés sur 152, 17 sur 43 pour Donques, 10 sur 63 pour Cherbourg.

19 travailleurs avaient déjà été licenciés il y a deux ans.

Si les licenciements prévus aujourd'hui se réalisaient, on atteindrait le seuil limite de viabilité de l'entreprise de Saint-Herblain.

12 des 19 élus C.G.T. figurent sur la liste des licenciés. Ne serait-ce pas une volonté délibérée de démanteler totalement l'organisation syndicale, d'autant que les 83 travailleurs menacés de licenciement appartiennent pratiquement tous au syndicat ?

Dans le cadre de l'application de la loi Auroux, le syndicat a demandé aux Pouvoirs publics qu'un expert soit nommé pour examiner les comptes.

Il apparaît que le groupe auquel appartient la S.F.C.M.M. ne manque pas de charge de travail, et la décision de licenciements ne correspondrait-elle pas plutôt à une recherche de profits maximum sur le dos des travailleurs ?

Le Parti communiste français a rappelé ses demandes de développer les productions pour lesquelles la S.F.C.M.M. est en situation de sous-traitance : S.N.I.A.S. - Construction et Réparation navales - Creusot-Loire.

Ce sont des secteurs d'avenir qui devraient être créateurs d'emplois.

D'autant que la SNIAS et Alstom - nationalisées - bénéficient d'énormes fonds d'Etat, que le gouvernement s'était engagé à utiliser les entreprises nationales comme fer de lance du développement économique.

Ces licenciements viennent s'ajouter à ceux dont on a eu connaissance ces dernières semaines sur St-Herblain, ainsi qu'au chômage partiel qui sévit notamment à l'Electro-Navale et chez Chantelle Bricaud ferme ses portes, et on apprend aujourd'hui qu'à nouveau chez Frigécrème une trentaine de licenciements sont envisagés. Là encore, la réorganisation des

entreprises en vue de la rentabilité et la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs sont directement cause de ces mesures.

Il est possible aujourd'hui de maintenir la production en France, de moderniser sans supprimer les emplois ni diminuer le pouvoir d'achat. Ceci implique la prise en compte d'autres critères de gestion dans les entreprises, et en particulier que le profit patronal ne soit plus l'unique critère, mais qu'également les besoins humains de ceux qui travaillent et produisent les richesses soient pris en compte.

La section de St-Herblain du Parti communiste français exige le maintien de l'emploi dans les entreprises de la commune.

Elle apporte son soutien aux travailleurs en difficulté et appelle les chômeurs de Saint-Herblain à rejoindre les rangs de ceux qui luttent.

Elle interviendra près des pouvoirs publics pour que ces licenciements ne soient pas accordés.

St-Herblain, le 19 décembre 1984.

Des propositions pour préserver l'emploi, inverser la tendance

Le Conseil municipal fixe comme grandes lignes de son action les points suivants :

1) Refuser tout licenciement dans les entreprises de la région.

2) Affirmer qu'il faut maintenir et développer le potentiel industriel des chantiers de construction et de réparation navale.

3) Demander le développement de l'emploi et de l'embauche à la SNIAS Saint-Nazaire par le transfert de l'ATR 42.

4) Se prononce pour le maintien du potentiel de l'usine Gardiloire et la construction d'une unité moderne d'ammoniaque à Montoir.

5) Engager avec les partenaires socio-économiques le lancement des études pour l'implantation :

- unité de production sacs pour engrais à Elf Donges ;
 - unité cryobroyage de pneus à Montoir ;
 - unité de raffinage d'huile de soja ;
 - utilisation des sources d'énergie dans le secteur alimentaire ;
 - que ces études puissent être confiées en priorité à la société d'engineering Technip.
- 6) Demander que soit prise rapidement la D.U.P. pour la centrale nucléaire du Carnet.

Propositions votées à l'unanimité des membres du Conseil municipal de Trignac.

au Tisserand breton 22 allée d'Orléans-Tél:48.42.80 (près tour Bretagne-Cours des 50 Otages)

SPECIAL BLANC — 10 % SUR TOUS LES ARTICLES et des AFFAIRES à —20 % —30% —50 %

 <p>RIDEAUX</p>	 <p>Nappes imprimées brodées dentelles.</p>	 <p>Toiles et draps unies brodées et imprimées.</p>	 <p>Linge d'office et de toilette</p>	 <p>COUETTES HOLLOPHIL DUVET EDREDONS OREILLERS</p>	 <p>Les couvertures pure laine 100% et central, chaudes, nouvelles.</p>
--	--	---	--	--	--

Nous faire confiance - satisfait ou remboursé du 2 au 31 JANVIER

En Janvier

SOLDÉS -50%

* sur étiquette spéciale

meubles

ALBERT

45. RUE A. DE MUN SAINT NAZAIRE

du meuble pour tous au meilleur prix

CREUSOT-LOIRE : Une déclaration de René Le Guen

Membre du bureau politique du P.C.F.

Le 20 décembre devant le comité central d'entreprise de Creusot-Loire, 1 576 suppressions de postes étaient annoncées. Auparavant, devant les comités d'établissement, l'annonce de procédure de licenciement collectif contre les salariés « protégés » avait déjà montré le caractère inadmissible des décisions popularisées par l'administrateur provisoire. Bien entendu, ce sont surtout les délégués CGT qui sont visés, ceux qui s'oppo-

sent avec détermination à la casse de leur entreprise. Patronat et gouvernement veulent faire coup double, en somme casser le groupe, et l'organisation de classe des travailleurs qui luttent depuis des mois contre ce monumental gâchis.

Dès l'annonce de ces licenciements, René LE GUEN faisait la déclaration ci-dessous, dont de larges extraits sont parus dans « l'Humanité » du 21 décembre.

La décision prise dans l'affaire Creusot-Loire par le Tribunal de Commerce et suscitée par le gouvernement socialiste, apparaît de plus en plus inacceptable. Cette décision a pour conséquence de casser le potentiel industriel du premier groupe français de mécanique lourde et de provoquer des suppressions d'emplois et des licenciements dont le nombre ne cesse de grandir.

Noël et le Jour de l'An sont mis à profit pour frapper vite et fort. Ainsi, le licenciement de délégués du personnel, appartenant à différentes organisations syndicales est engagé. Ce mauvais coup doit être mis en échec.

Pris de manière antidémocratique, en dégageant la responsabilité d'Empain-Schneider, le choix retenu ne s'est même pas fait à l'avantage de propositions présentant des perspectives de gestion, tant industrielles que financières des activités reprises. Seul apparaît, dans les propositions de Framatome et d'Usinor, en guise de plan, une évaluation des effectifs à supprimer, sans parler de l'imbroglio qui consiste à faire racheter une société mère par sa filiale. Le sort de plusieurs filiales de Creusot-Loire non défini ou non retenu dans la reprise actuel-

le, menace aussi des milliers d'emplois.

En résumé, devant tous ces dommages, devant l'absence de prévisions et la masse d'incertitudes, les licenciements envisagés ou annoncés sont inacceptables et ne peuvent qu'entraver les perspectives de développement de cette entreprise industrielle. Ils doivent tous être suspendus. Et les conditions d'un développement dont la reprise actuelle ne peut tenir lieu, doivent être élaborées.

Rien n'oblige les deux repreneurs désignés par le gouvernement, et retenus par le Tribunal de Commerce, à se partager les dépouilles d'un groupe industriel dont les activités ont entre elles des liens évidents, tant industriels que financiers.

Framatome et Usinor peuvent se trouver associés dans cet objectif d'efficacité, capables de répondre aux besoins du pays, à ceux du marché, aux commandes qui existent et à celles qui ne manqueront pas de se présenter.

C'est cette voie qui peut, seule, répondre à la modernisation, en utilisant tous les moyens disponibles, le savoir-faire et l'emploi des travailleurs de ce groupe.

Ainsi Framatome et Usinor où les intérêts publics sont présents, doivent s'inscrire

ensemble dans des objectifs industriels préservant l'emploi et s'attaquant à la crise. Les secteurs de l'armement et de l'énergie qui jouent un rôle clé dans le groupe, tant par eux-mêmes avec 50 % du C.A., que par les autres activités qu'ils engendrent, sont un élément indispensable à l'intérêt national, dans la politique de défense et dans celle de l'énergie.

Dans le secteur de la défense nationale, où existe une loi pluri-annuelle d'équipements militaires dans laquelle la place dévolue à Creusot-Loire n'est pas négligeable, le gouvernement peut assurer le plan de charges du groupe.

Dans le secteur de l'énergie où le nucléaire occupe actuellement une place importante, tout raisonnement à court terme ne peut qu'aggraver la crise : en effet, le parc nucléaire compte plus de quarante réacteurs à maintenir en bon état de fonctionnement, avec le concours d'une industrie compétente.

Les décisions prises de n'entreprendre qu'une seule tranche par an 1985 et 1986, pour réduire les investissements et surtout les problèmes du financement, ne peuvent à terme que freiner le développement national. Il en est de même du report de

s'engager dans la voie industrielle du surrégénérateur. L'exportation des centrales nucléaires et la mise en chantier des centrales nucléaires de 300 MW favorisant l'exportation, nécessitent pour y parvenir de préserver une crédibilité industrielle.

A ces exigences particulières au nucléaire s'ajoutent celles qui résultent des réalisations hydrauliques, tant en France qu'à l'étranger, des énergies nouvelles, de la valorisation du charbon et des développements auxquels Creusot-Loire participe déjà et ceux auxquels il ne pourra participer qu'en présentant des moyens cohérents d'études, de fabrication et de réalisation.

Des perspectives existent donc à l'évidence dans ces deux domaines de l'activité industrielle, sans oublier la fonderie où le déficit national en moyens de production s'avère criant par rapport aux besoins. Les deux groupes repreneurs devenus conjoints devraient assurer ces objectifs, sans laisser de ce fait même s'ouvrir des brèches dans lesquelles s'engouffreraient les fournisseurs étrangers. Ils devraient dès lors reprendre, pour le moins la fonderie de Montchanin et participer aux filiales diverses dont la situation actuelle-

ment précaire se trouverait consolidée. Ces objectifs réalistes, doivent faire l'objet de négociations et seules les luttes des travailleurs peuvent les faire aboutir afin que l'emploi soit assuré, même développé pour répondre à l'attente des jeunes. Les jeunes à la recherche d'un emploi ne peuvent en effet se satisfaire des mesures « d'accompagnement » ou des TUC destinées à faire passer les suppressions d'emplois.

De telles mesures auraient sur la situation des petites entreprises du commerce, de toutes les populations un effet positif.

Le gouvernement ainsi que les repreneurs ne peuvent décider unilatéralement d'une stratégie dont dépendent l'emploi, le développement et la vie des régions. Dans la situation actuelle, les travailleurs de Creusot-Loire et les populations par leur rassemblement et leur action, peuvent ouvrir d'autres perspectives plus efficaces à la reprise et de nature anti-crise.

Le Parti Communiste Français renouvelle son soutien actif aux ouvriers, employés, techniciens et ingénieurs de Creusot-Loire, à la population qui les entoure, à tous ceux qui luttent pour sauvegarder leur outil de travail et leur emploi.